

LES ACCEPTIONS DE LA CORRUPTION POLITIQUE CHEZ MACHIAVEL

Oualoufeye Razack BINDA,
Université d'Abomey-Calavi (Bénin),
razackbinda@yahoo.fr

Résumé

La conception machiavélique de la corruption politique est quelque peu particulière du fait, certainement, des multiples acceptions que revêt la corruption politique dans son œuvre. Elle désigne à la fois l'incivilité, la perte des libertés collectives et la détérioration du corps politique. Incivilité comme forme de la corruption politique parce qu'aucun Etat ne peut exister et prospérer dans l'anarchie. Perte des libertés collectives puisque, lorsqu'un Etat est soumis à un autre, aucune politique ne peut favoriser la prospérité ni le bien-être du peuple. Il en est, à quelque différence près, de même pour la détérioration du corps politique qui, occasionnant l'instabilité des régimes, ne favorise guère le développement. Mais, point n'est besoin de trouver toutes ses formes dans un Etat avant de déduire qu'il est corrompu, la corruption d'un Etat pouvant commencer par l'une de ses différentes formes.

Mots clés : *Corruption politique, incivilité, liberté, corps politique.*

Abstract

The Machiavellian conception of political corruption is somewhat particular because of the multiple meanings that political corruption assumes in its work. It designates both incivility, the loss of collective freedoms and the deterioration of the body politic. Incivility as a form of political corruption because no state can exist and prosper in anarchy. Loss of collective freedoms since, when one state is subject to another, no policy can promote the prosperity or well-being of the people. It is, with some difference, the same for the deterioration of the body politic which, causing instability of the regimes, hardly favors development. But, you don't have to find all of its forms in a state before deducing that it is corrupt, as state corruption can begin with any of its different forms.

Keywords: *Political corruption, incivility, freedom, body politic.*

Introduction

Quiconque a lu Machiavel au sujet de la corruption politique acquiescera ce constat de Thierry Ménissier : chez Machiavel, la corruption n'est « ni un concept juridique, ni déontologique, mais plutôt politique. » (Ménissier, 2013 :4) Mais bien que le Secrétaire florentin l'ait traitée sous l'angle purement politique, il est à retenir que, dans son œuvre, la corruption politique est polymorphe. D'abord, l'auteur du *Prince* l'a traitée sous l'angle de l'incivilité, entendue ici comme l'inobservance des règles socio-politiques. Ensuite, elle désigne la détérioration du corps politique. Laquelle se traduit, entre autres, par le passage d'un régime à un autre jugé mauvais par rapport au précédent.

Enfin, la corruption politique prend, dans l'œuvre machiavélique, le sens de la perte des libertés collectives, c'est-à-dire, de l'autonomie ou de la souveraineté politique d'un Etat

Ce que la lecture de l'œuvre machiavélique impose comme constat est que la pensée machiavélique, dans son ensemble, n'est pas nettement structurée. Ce manque de structuration traduit la difficulté qu'éprouve tout lecteur de Machiavel. Et cette difficulté devient plus grande lorsqu'il s'agit de découvrir la conception machiavélique de la corruption politique. Dans cette perspective, toute action qui vise à minimiser ladite difficulté ne peut qu'être salutaire. Le présent article vise donc à découvrir et à faire découvrir les différents types de corruption politique contenus dans l'œuvre de Machiavel. Alors, en quoi la conception machiavélique de la corruption politique est-elle polymorphe ? Pourquoi chez Machiavel, la corruption politique ne désigne-t-elle pas la même réalité ? La réponse à ces préoccupations nous incline à parler, dans un premier, de la corruption civico-patriotique, c'est-à-dire, de l'incivilité. Ensuite, nous parlerons de la corruption comme détérioration du corps politique et enfin, de la corruption comme perte des libertés collectives.

1- De la Corruption civico-patriotique

Dans son œuvre politique, Machiavel assimile à de nombreuses occasions le phénomène de la corruption politique au piétinement de la vertu civico-patriotique, à l'incivilité, c'est-à-dire, au non respect des lois socio-politiques, quelle que soit leur nature. Pour lui, dès lors que les lois sont établies, rien, hormis le salut de la République, ne saurait justifier leur piétinement. Lorsque les citoyens d'un Etat n'observent pas les lois établies, celui-ci tombe dans le chaos et l'anarchie tient lieu de mode de vie. Or aux dires de Freund aucun Etat ne saurait vivre et subsister longtemps dans l'anarchie. (Freund, 1987 : 212) Dans ces conditions, seul le civisme et le patriotisme peuvent induire le respect des lois et la défense de la patrie. En conséquence, leur absence occasionnerait l'individualisme et exacerberait les pratiques corruptives. Chacun vaque, le cas échéant, à ses occupations sans se soucier convenablement du bien-être et de la grandeur de la patrie. Ce qui compte dans un Etat en mal de civisme et de patriotisme c'est, non le bien commun, mais l'intérêt particulier des citoyens. Aristote disait que la grandeur d'un Etat se mesure à l'aune, non du nombre de ses citoyens, mais plutôt de sa puissance. (Aristote, 1993 : 228) Ayant fait sienne cette position aristotélicienne, Machiavel indique qu'un Etat où manque la vertu civique et patriotique est un Etat corrompu.

Dans l'avant-propos du premier livre des *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Machiavel laisse entendre qu'il est plus préoccupé du bien commun

que tout autre chose. (Machiavel, 1531 : 29) Plus loin dans le deuxième livre, il réitère son attachement à la chose publique : « c'est le bien général et non l'intérêt particulier qui fait la puissance d'un État. » (Machiavel, 1531:145) Toute chose qui fait « du bien à la communauté des hommes » retient particulièrement son attention et suscite sa profonde approbation. (Machiavel, 1513 :163) C'est pourquoi il trouve que tout acte qui ne concourt pas au bien commun porte en lui des germes de la corruption civico-patriotique ou de l'incivilité. Or, il se trouve qu'en bafouant les lois socio-politiques, les hommes s'éloignent davantage de la préservation du bien commun. Mus par le désir de défendre leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt collectif ou du bien commun, les hommes sont souvent prêts à tout. Ils n'hésitent pas à détruire leur patrie en posant des actes qui sont en parfait déphasage avec les principes sociaux. Ne consultant que leurs passions et s'attachant à leur droit à la propriété, ils n'ont cure du civisme, de l'obéissance aux lois ni de la prospérité de leur commune cité. Ainsi, aux yeux de Machiavel, tous les actes de prévarication, de concussion, de prébende et de pillage de tout genre qui sont commis à des fins personnelles ou individualistes, constituent, à n'en point douter, des syndromes mêmes de la corruption civico-patriotique. Lorsqu'un prince est directement auteur de ces actes ou lorsqu'il les favorise pour son propre bien ou pour celui de quelques individus, il est aux yeux de Machiavel un prince corrompu. Il en est de même pour les peuples. Lorsqu'ils laissent le prince se livrer à tous les actes qui mettent à mal la santé de l'Etat ou lorsqu'ils en sont eux-mêmes des principaux acteurs, ils ne sont pas moins corrompus que le prince. Tous les deux concourent à l'affaiblissement voire à la ruine de leur Etat et rien ne saurait, selon le Secrétaire florentin, excuser de tels actes.

Mais il faut préciser que chez Machiavel, la corruptibilité des actes ne doit être déterminée qu'en fonction du lieu où ils sont commis. Par patriotisme et pour des raisons expansionnistes, les citoyens d'un Etat peuvent dépouiller un autre pour enrichir le leur. Le cas échéant, leurs actes ne sont points assimilables à des actes de corruption politique. C'est la raison pour laquelle le Florentin avait de la préférence pour les princes à l'esprit militaire, guerrier ou expansionniste. Il préférerait par exemple Rome à Venise et Sparte dont les *ordini* militaires, contrairement à celles de la Rome antique, étaient des plus faibles. (Machiavel, 1531 : 46) Le fait qu'il ait consacré un ouvrage entier à l'art de la guerre traduit bien son amour pour les opérations militaires des princes qui visent non seulement à protéger leurs Etats contre les attaques, mais aussi et surtout, à agrandir leurs territoires en conquérant d'autres Etats.

Machiavel ne s'est point limité à l'identification des actes corruptifs. Pour aller au bout de sa logique, il s'est aussi préoccupé du rôle que chacun du prince et du peuple joue dans la survenance de la corruption politique. Après une sorte d'analyse comparative, il indique que les princes sont plus enclins à

la corruption que le peuple. (Machiavel, 1531 : 135) En effet, le peuple ne désire pas autre chose que la liberté et la possibilité pour lui de jouir de ses biens dans la limite de ce que la loi lui confère comme droit. Lorsque le peuple est convaincu de la détermination de ses dirigeants à lui garantir sa liberté et son bien-être, il est disposé, comme ce fut le cas de Sparte au temps de Lycurgue et près de 800 ans après lui, à respecter les lois et à travailler pour la grandeur, la prospérité et l'autonomie dudit Etat. S'il arrive que le peuple se comporte mal ou affiche un comportement d'indifférence, c'est moins par manque de patriotisme que par pure ignorance. En ce sens, s'il est instruit et sensibilisé par un prince sage, il devient facilement docile et prêt à défendre inconditionnellement l'Etat. *A contrario*, les princes, dans leur quasi-totalité, ne gouvernent pas toujours pour le bien de leurs patries. Ils ont, le plus souvent, leurs intérêts à défendre. Leurs intentions sont, tout au départ, nobles. Mais une fois au pouvoir, ils posent des actes qui trahissent les raisons sur la base desquelles le peuple leur a accordé sa confiance. L'intérêt commun semble, en ce moment, relégué au dernier plan. Ils ne s'en préoccupent véritablement que lorsque cela leur assure la protection et l'accroissement de leurs richesses. Les pillages, les détournements ou autres actes immoraux dont les princes sont auteurs s'inscrivent dans ce sens.

Bien que naïf, le peuple sait distinguer les bons actes des mauvais. Lorsque les dirigeants travaillent pour tous et pour le bien commun, le peuple le sait et les encourage à mieux faire. Dans ces conditions, le peuple s'autodiscipline et se soulève presque instantanément contre tout envahisseur qui tenterait de lui priver de sa liberté. Son comportement serait tout différent si ses dirigeants ne visent ou ne défendent que leurs intérêts particuliers. Dans ce cas précis, il peut choisir la voie de l'indifférence vis-à-vis des affaires de l'Etat. Ce serait le début de la ruine ou de la corruption de l'Etat puisque, selon Ménessier, le « tout premier facteur de la corruption de la cité réside dans l'indifférence des citoyens à l'égard de la chose publique. » (Ménessier, 2013 : 3) Tout ce qui touche à l'Etat n'intéressera plus le peuple. C'est pourquoi Machiavel détestait les gouvernements dont les actions politiques ne favorisent que leurs propres intérêts. Il condamne, dit Renaudet, « tout gouvernement dont l'action ne sert que des avantages particuliers : monarchie où le prince ne poursuit que des satisfactions de commodité personnelle ou d'orgueil familial ; république dominée, comme à Florence, par un petit nombre de familles, entêtées à confondre le bien de l'Etat avec la prospérité de leur négoce, de leur industrie, de leur banque. » (Renaudet, 1942 : 236) L'aversion de Machiavel pour ces genres d'actes n'est pas *ex nihilo*. Elle tire sa source du fait que la corruption civico-patriotique constitue le terreau de plusieurs autres formes de corruption politique à l'instar de l'altération du corps politique.

2- De l'altération du corps politique

Machiavel admirait Lycurgue parce que ce dernier a réussi à doter Sparte des lois qui permirent les habitants de cette ville de vivre plus de huit cents ans sans tumultes ou révolutions socio-politiques. Sparte était une cité stable où le peuple était à l'abri de toute injustice. Et de ce fait, il ne « craignait ni ne désirait l'autorité ; il n'existait donc aucun motif de division entre lui et la noblesse, aucune occasion de troubles, et ils pouvaient vivre unis bien longtemps. » (Machiavel, 1531 : 45) S'extasiant devant les régimes pérennes, Machiavel traite de malheureuse toute ville ou République qui, « n'étant pas tombée d'abord dans les mains d'un législateur habile et prudent, est obligée de réformer elle-même ses lois. » (Machiavel, 1531 : 34) Lorsque les lois sont bonnes et dirigées vers la préservation du bien commun, le régime se stabilise et ses institutions se pérennisent, échappant ainsi à toute forme de commotion. Tout le monde trouvant pour son compte dans ces genres de régime, personne ne se hasarde à tenter le renversement de l'ordre qui y règne car, comme le fait remarquer Rousseau, lorsqu'un corps politique viole l'acte par lequel il existe, il réunit, par cet acte, toutes les conditions de son anéantissement. (Rousseau, 1762 : 56) Lorsque les lois ne sont violées ni par les dirigeants, ni par le peuple, tout le monde travaille au bien de l'Etat et au renforcement de ses institutions. Dans le cas contraire, il se trouve toujours des esprits pour renverser l'ordre des choses, entraînant ainsi la dégénérescence des régimes fondée sur l'altération du corps politique.

Dans la logique machiavélique, il y a dégénérescence des régimes politiques lorsqu'un Etat passe sans cesse d'un régime à un autre, d'une forme de gouvernement à une autre ou d'un mode d'administration à un autre. Pour Michel Bergès, le « passage d'une forme d'Etat à une autre est lié aux « dégradations » du bien commun. » (Bergès, 2000 : 95) Si la corruption politique chez Machiavel ne rime pas avec le bien commun, il est évident que ce qu'il appelle dégénérescence des régimes politiques soit une forme de corruption politique non moins grave que les précédentes. En effet, la dégénérescence des régimes a toujours, ou presque, pour source l'altération ou la déliquescence du corps politique. L'altération prend ici le sens primitif du mot corruption tel que l'a utilisé Aristote. (Aristote, 1866 : 140-141) On parle alors de l'altération du corps politique lorsque dans un Etat, « les principes dégénèrent sous la poussée d'intérêts particuliers, transformés en passions, en appétits étroits, violents et sordides, qui resurgissent sous la poussée de la méchanceté foncière des hommes. » (Bergès, 2000 : 95)

Au deuxième chapitre du premier livre des *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Machiavel s'est livré à une typologie complexe des formes de gouvernement avec pour objectif de donner les raisons qui expliquent le

passage d'une forme de gouvernement à une autre. Il distingue, en effet, trois principales formes de gouvernement : le monarchique, l'aristocratique et le démocratique. Ces trois formes de gouvernement que Machiavel qualifie de bonnes, ont donné naissance, du fait de la dégradation du corps politique, à trois autres. Ainsi, dit-il, « la monarchie devient tyrannie, l'aristocratie dégénère en oligarchie, et le gouvernement populaire se résout en une licencieuse oligarchie. » (Machiavel, 1531 : 35) Ces trois dernières formes qui portent le nombre de gouvernement à six ne sont pas, aux yeux de Machiavel, bonnes. Elles sont mauvaises de par leur nature et les principes qui les fondent. Emanant de la corruption politique, c'est-à-dire de la dégradation des trois premières formes, la tyrannie et l'oligarchie ne sauraient, à proprement parler, garantir le bien commun. Elles sont essentiellement fondées sur l'intérêt de quelques individus.

Il faut dire, en définitive, que chez Machiavel, aucun régime n'est à l'abri de l'altération du corps politique. Lui-même l'affirme de façon explicite : « Je dis donc que toutes ces espèces de gouvernements sont défectueuses. Ceux que nous avons qualifiés de bons durent trop peu. La nature des autres est d'être mauvais. » (Machiavel, 1531 : 37)

Mais si Machiavel est silencieux sur le régime le moins enclin à la corruption politique, il indique tout de même que de la détérioration du corps politique découle une autre forme de corruption politique qu'est la perte des libertés.

3 - Corruption comme perte des libertés collectives

Ceux qui n'ont lu que le *Prince* se font presque toujours une idée fort erronée de Machiavel. Pour eux, le florentin n'a de préférence que pour la tyrannie, la barbarie et donc la servitude. Le fait que son opuscule soit jonché de formules cruelles et des exemples de princes inhumains constitue, à leurs yeux, la preuve que la liberté n'est pas son fort et sa défense ne le préoccupe guère. Pourtant, parmi les auteurs de la Renaissance qui ont défendu la liberté figure en bonne place Machiavel. Il nous semble donc qu'Henri Drei n'a pas exagéré en le considérant comme « un ami de la liberté. » (Drei, 1998 :46) Pour avoir fait la prison et pour avoir été assigné en résidence surveillée, Machiavel sait, peut-être mieux que nombre de ses contemporains, que rien ne vaut la liberté. Elle est, à ses yeux, la condition *sine qua non* de la grandeur des Etats, du bien-être ou de l'épanouissement de chaque homme.

En effet, selon lui, un peuple asservi est un peuple condamné à ne point goûter aux délices du bien commun. La liberté va ainsi de paire avec le bien-être du peuple. C'est dire donc que plus l'Etat est libre, mieux les hommes qui y vivent se réalisent et s'épanouissent. Ce qu'il en dit est assez éloquent : « Les

seuls États libres, dans tous les pays du monde, comme je l'ai déjà dit, peuvent avoir de grands succès. La population y est plus considérable, parce que les mariages y sont plus libres et présentent plus d'avantages aux citoyens. » (Machiavel, 1531 : 148) Lorsqu'on voit, de nos jours, l'énergie tant physique, diplomatique que financière déployée dans la lutte pour la préservation des libertés politiques, on se rend compte que Machiavel eut devancé la modernité qui ne transige pas sur les questions de liberté. La place que le droit à la liberté occupe dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 en dit long. Longtemps avant Rousseau qui, semble-t-il, a inspiré les révolutionnaires de 1789 et pour qui il serait absurde de renoncer à sa liberté (Rousseau, 1762 : 49), le Florentin eut compris l'importance de la liberté et la nécessité de la préserver. Il eut indiqué, et à juste titre, qu'une République sans liberté est une République corrompue et vouée à la ruine. *A contrario*, une République libre est une République destinée à la prospérité puisque, lorsque les citoyens qui y naissent sont libres et ne craignent pas la perte de leur patrimoine, lorsqu'ils ont des raisons de croire qu'eux-mêmes, parce qu'ils sont libres, ils ont la possibilité de diriger leur patrie, ils se consacrent à celle-ci et se mettent totalement à sa disposition. La liberté pour le Florentin est donc gage de la défense du bien commun, un peuple libre travaillant presque toujours à son bien-être. Les peuples qui vivent dans un Etat asservi ne pensent guère à la prospérité de cet Etat, mais plutôt à leur survie. C'est ce qui pousse Dejardin à dire qu'« un peuple accoutumé à vivre sous la dépendance d'un prince ne peut protéger l'Etat lorsqu'il est menacé. L'Etat a besoin des hommes libres. » (Dejardin, 2004:156)

Ce qui intéresse véritablement Machiavel, c'est la liberté collective, c'est-à-dire celle de l'Etat. Il ne traite de la liberté individuelle ou privée que par souci de montrer que la liberté des hommes et celle de l'Etat dépendent mutuellement l'une de l'autre. Un peuple ne saurait être libre si son Etat est honteusement soumis au diktat d'un autre. De même, si un peuple est privé de sa liberté, son Etat ne peut se prévaloir d'une quelconque liberté. Individuellement, les hommes ne sont libres que lorsqu'ils n'ont à craindre ni pour l'honneur de leurs femmes, ni pour leurs enfants, ni pour eux-mêmes. Ce qui n'est aucunement possible, quelles que soient leurs forces physiques, s'ils vivaient dispersés dans la nature sans aucune autorité commune qu'incarne l'Etat. Lequel Etat n'est libre que lorsqu'il n'est pas soumis à un autre, à ses détracteurs ou à ses ennemis qui tirent inexorablement profit de son état de servitude. Ce que l'histoire politique nous enseigne à ce sujet est assez édifiant. Aucun Etat n'a réussi à être libre sans qu'il ne se fonde sur son peuple. Sa puissance et sa prospérité n'ayant aucun sens si elles ne sont orientées vers le peuple, c'est sur celui-ci qu'il devra se fonder pour assurer son autonomie et son indépendance politiques.

Les conséquences qui découlent de la perte des libertés collectives sont désastreuses. Hormis le ralentissement des activités économiques, on assiste, le plus souvent, à des réactions passionnelles et instinctives du peuple qui font le nid à la corruption politique. (Machiavel, 1531 : 146) C'est fort de ces conséquences que Machiavel qualifie de corruption politique toutes les manœuvres politiciennes qui tendent à supprimer ou à museler les libertés des citoyens. En ce sens, la corruption politique prend l'acception de la perte des libertés tant individuelles que collectives. Une République corrompue n'est donc pas seulement une République où les lois sont bafouées. C'est aussi et surtout une République soumise à une autre et où règne la servitude. L'on peut, sans courir le risque de se tromper, inscrire dans cette logique ces propos de Rousseau : « Quelquefois, on peut tuer un Etat sans tuer un seul de ses membres. » (Rousseau, 1762 : 51) Tuer l'Etat ici, c'est le corrompre, c'est-à-dire, le subjugué.

Conclusion

Trois acceptions majeures de la corruption politique sont à retenir chez Machiavel : incivilité, altération du corps politique et perte des libertés collectives ou de l'autonomie politique. Presque tous les Etats antiques ont connu de ces formes de corruption. Puisque les réalités socio-politiques de l'Antiquité, de la Renaissance et de la période moderne ne sont pas identiques, on constate que les Etats modernes ne connaissent pas exactement la corruption politique telle que Machiavel l'a analysée. Mais ce n'est pas assez pour conclure que les Etats modernes sont moins corrompus que ceux des autres époques. Si aujourd'hui, du fait de l'absence des politiques expansionnistes, les Etats ne courent plus le risque de perdre de leur autonomie politique comme par le passé, ils sont néanmoins caractérisés par l'incivilité et l'altération du corps politique d'une manière criante. Il est donc évident que la conception machiavélique de la corruption est encore, à quelques nuances près, d'actualité.

Références bibliographiques

Aristote (1986), *De la génération et de la corruption*, trad. J. Barthélémy Saint Hilaire, Paris, Librairie philosophique de Ladrance.

Aristote (1993), *Politique*, trad. J. Aubonnet, Paris, Gallimard.

Bergès Michel, *Machiavel, un penseur masqué ?*, Bruxelles, Edition Complexe, Col. Théorie politique, 2000, 360 p. Edition électronique disponible sur le site des Classiques des sciences sociales : <http://classiques.uqac.ca/>

- Dejardin Bertrand** (2004), *Terreur et corruption : Essai sur l'incivilité chez Machiavel*, Paris, L'Harmattan.
- Drei Henri** (1998), « Le mot et le concept de vertu chez Machiavel et Montesquieu », in *Revue Montesquieu* N° 2.
- Freund Julien** (1987), *Politique et impolitique*, Paris, Editions Sirey.
- Machiavel Nicolas** (1513), *Discours sur la première décade de Tite-Live*, trad. Toussaint Guiraudet, Paris, Bibliothèque Berger-Levrault, Edition électronique disponible sur le site <http://classiques.uqac.c/>.
- Machiavel Nicolas** (1513), *Le prince*, trad. Marie GAILLE-NIKODIMOV, Paris, Librairie générale Française.
- Ménissier Thierry**, « Corruption, vertu et république chez Machiavel » in Les actes du Colloque « Le problème Machiavel. Science de l'homme, conscience de l'Europe » réalisé par l'Institut Culturel Italien, Paris, 4-5 octobre 2013, disponible sur le site <http://www.iicpargi.esteri.it>.
- Renaudet Augustin** (1942), *Machiavel*, Paris, Gallimard, Edition électronique téléchargeable sur le site <http://classiques.uqac.ca/>,
- Rousseau Jean-Jacques** (1762), *Du contrat social*, Paris, Librairie Générale Française.